VIRAGE

UN CHEMINEMENT UNIQUE

Dix-sept jeunes de 12 à 16 ans de la polyvalente de La Pocatière avaient les yeux grands ouverts lorsqu'ils sont entrés un par un dans la « suite VIP » de l'hôtel Delta pour participer au Colloque sur l'éducation à la citoyenneté qui se tenait à Montréal, le 21 novembre dernier : ils venaient de franchir la grande porte du partage de leur vision du monde. Ces jeunes, inscrits au programme de cheminement particulier de formation continue, allaient présenter un atelier relatant leur expérience d'initiation à la vie démocratique menée dans leur milieu grâce à la collaboration du conseil de ville de La Pocatière, et ce, en réponse à une initiative de leur enseignant, M. Jean-Denis Guignard. C'est grâce à des fonds recueillis auprès du conseil municipal de La Pocatière et du Fonds jeunesse Québec qu'ils ont pu venir expliquer aux participants cette expérience hors du commun.

Responsable de l'organisation du colloque pour le ministère de l'Éducation

Responsable de l'organisation du colloque pour le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Apprendre à vivre ensemble dans cet espace commun qu'est l'école afin de mieux vivre ensemble dans la société… voilà le sujet de réflexion proposé lors du colloque organisé conjointement par le ministère de l'Éducation et par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Tout le colloque visait à mettre en lumière la façon dont notre milieu scolaire prépare nos jeunes à participer à la vie démocratique avec une ouverture sur le monde et sur la diversité, et ce, en collaboration avec les organismes communautaires partenaires de nos écoles.

La moitié des 56 ateliers présentés démontrait des projets déjà présents dans nos écoles. Dans plusieurs des cas, des élèves accompagnaient leurs enseignants pour la présentation du projet. Les autres ateliers favorisaient une réflexion sur le concept de citoyenneté, sur la contribution du Programme de formation dans l'éducation à la citoyenneté et sur des expériences menées en ce sens par des organismes communautaires. Des groupes issus des communautés française et belge vinrent aussi partager leur expérience. Des tables rondes d'universitaires, de jeunes représentants de mouvements étudiants, furent invités à partager leur vision et à susciter un approfondissement sur la façon dont nous vivons ensemble actuellement. Les étudiants en formation des maîtres de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) apportèrent leur concours pour soutenir le comité organisateur et ils animèrent deux ateliers faisant part de certains aspects de leur formation de futurs enseignants, liés à la mission de socialisation de l'école.

Le colloque ciblait comme clientèle prioritaire les équipes-écoles du primaire et du secondaire, les membres des conseils d'établissement : parents, élèves ou représentants socioéconomiques. Les groupes communautaires partenaires des écoles étaient aussi conviés à cette grande rencontre. Près de 150 jeunes du primaire et du secondaire ont participé à l'événement en raison de leur rôle dans les conseils d'élèves, dans les conseils d'établissement ou à titre de co-présentateurs d'ateliers avec leurs enseignants.

Prévu au départ pour 500 participants, le colloque a accueilli 800 personnes, soit le maximum que pouvaient contenir les salles. Plus de 1 400 demandes d'inscription ont été acheminées au comité organisateur. Cette affluence des demandes constitue un témoignage éloquent de l'intérêt que suscite l'éducation à la citoyenneté chez les éducateurs.

L'école québécoise a comme mission d'instruire, de socialiser et de qualifier tous les élèves afin de leur permettre de relever les défis du 21e siècle et de participer à la construction de la société dans laquelle ils vivront. Le colloque visait à démontrer comment le Programme de formation peut être un outil utile en ce sens et à souligner l'importance des partenariats afin de construire une société ouverte au monde et à la diversité.

Le Programme de formation cible un certain nombre de domaines généraux de formation qui sont des champs d'exploration et d'approfondissement transdisciplinaires très près de l'expérience de vie des élèves relativement à leur choix de carrière, à leur liberté face aux conditionnements médiatiques et aux sollicitations commerciales, ainsi qu'à la prise en charge graduelle de leur santé. Mais c'est sur la nécessité pour eux de s'initier progressivement sur les plans civique et politique que nous avons mis l'accent à ce colloque en privilégiant le domaine Vivre ensemble et citoyenneté. L'intention éducative de ce domaine est d'amener le jeune à participer à la vie démocratique de sa classe et de son école dans un esprit d'ouverture au monde et à la diversité. En plus de favoriser le développement d'attitudes et de comportements, le Programme de formation doit assurer une solide formation de base. C'est pourquoi, dans plusieurs des ateliers, on soulignait comment les domaines disciplinaires sont indispensables à la contribution qu'ils apportent à la formation de base du futur citoyen.

Cette expérience de jeunes en difficulté situe leurs apprentissages autour des axes de développement que l'on retrouve dans les domaines généraux de formation du *Programme de formation de l'école québécoise*. Jean-Denis Guignard et ses collègues se disent heureux de constater que l'approche développée dans le programme en vigueur au primaire touche particulièrement ces jeunes. Le nouveau programme, selon ces enseignants, nomme des actions concrètes entreprises depuis les dernières années dans leur milieu scolaire et confirme leur bien-fondé. Les compétences disciplinaires ne sont pas en reste car le programme permet également d'explorer de nouvelles pistes dans ce que M. Guignard appelle « le tiroir de la formation générale ».

Ensuite, l'objectif de l'atelier était d'expliquer comment le « Vivre-ensemble et citoyenneté » prenait vie dans la classe de ces jeunes; un objectif largement dépassé si l'on en juge par les discussions qui nous ont amenés à découvrir l'éventail des domaines généraux de formation qui composent le noyau dur de leurs apprentissages. M. Guignard a bien résumé la situation : « Ces jeunes ne sont ni sur une voie de garage ni sur une voie d'évitement, mais bien sur une route où l'on actualise leur

suite à la page 2

Avec la collaboration de Virage, nous vous proposons quelques-uns des bons moments qui illustrent ce thème du premier colloque sur l'éducation à la citoyenneté.

Bonne lecture.

2007-03499/

Un cheminement unique (suite de la page 1)

potentiel, ou on leur donne le goût de relever des défis pour se dépasser. On les forme à devenir de véritables citoyens ». Des commentaires fort rassurants en milieu scolaire. Mais, dans la « vraie vie », comment cela se passe-t-il? À l'intérieur de situations concrètes liées aux services à la communauté, les élèves donnent du sens à leurs apprentissages autant sur le plan disciplinaire que sur celui du développement de compétences transversales. Deux projets principaux de cette équipe, Récupér-Action et le compostage domestique en milieu scolaire, illustrent les liens entre les domaines généraux de formation que sont Orientation et entrepreneuriat, Environnement et consommation, Santé et bien-être ainsi que Médias. Récupér-Action, par exemple, permet aux élèves de prendre conscience de leur potentiel, de leurs talents ainsi que de leurs aspirations personnelles et professionnelles. Quand on écoute parler Jean-Denis Guignard, on peut facilement mesurer l'étendue de l'intention éducative du domaine Orientation et entrepreneuriat, qui est « d'offrir à l'élève des situations éducatives lui permettant d'entreprendre et de mener à terme des projets orientés vers la réalisation de soi et l'insertion dans la société ».

Enfin, M. Guignard nous donne deux exemples. Tommy, 15 ans, qui était présent lors de notre rencontre avec le groupe, s'occupe de la récupération de composantes d'ordinateurs. Des préoccupations environnementales, pédagogiques et technologiques sont prises ici en considération. De la récupération jusqu'au recyclage en passant par l'élimination sécuritaire des équipements informatiques et électroniques, ce projet permet aux jeunes d'entrer en interaction avec plusieurs intervenants scolaires, communautaires, civiques, et avec de nombreuses personnes issues d'entreprises privées. Quand on demande à Tommy ce qu'il pense de sa contribution au cours des trois dernières années, il nous répond avec assurance que son rôle en récupération est ce dont il est le plus fier dans sa vie. Il avoue qu'au début, il avait des doutes sur l'utilité de ce projet. Mais sa conscience environnementale a progressé, il a développé plusieurs habiletés d'organisation de son travail et se sent responsable vis-à-vis les nouveaux élèves qui se joignent au programme.

Une autre participante au projet, Jacinthe, 15 ans, s'occupe avec d'autres jeunes de compostage domestique à l'école. Elle contribue à établir des stratégies de consommation et d'utilisation des biens et des services de sa communauté. Ses apprentissages et son rôle dans le projet l'amènent à les partager avec les autres qui se joignent au programme. Particulièrement fière d'avoir développé ses compétences socio-relationnelles, elle a plus de facilité à entrer en contact avec d'autres personnes. L'an dernier, elle a tenu un kiosque sur le compostage, où elle prodiguait des conseils en la matière non seulement aux jeunes, mais également aux adultes qui suivaient des cours.

Visiblement, Jean-Denis Guignard est un passionné : ses propos et ses interventions auprès des jeunes le montrent bien. Une des conditions gagnantes de son projet est la grosseur de son groupe, dit-il, tout en relevant combien la contribution de ses jeunes est importante. Le « Vivre-ensemble », il faut le vivre autrement que sur papier, il faut qu'il en reste des traces! Et celles-ci sont nombreuses. Ainsi, on en trouve dans les visites des élèves « du régulier », comme il dit, qui viennent récupérer des composantes d'ordinateurs recyclées ou chercher des conseils pour le compostage. Autre point fort : les activités de financement de l'atelier Fabrico, dont les produits sont très appréciés. Mais ce qui saute aux yeux après avoir rencontré le groupe, c'est le grand respect que manifestent ces jeunes envers cet enseignant dont les défis sont grands, mais non insurmontables. « Un bon gars », comme le décrit Tommy.

Programme de formation de l'école québécoise, 2001, p. 47

De la Gaspésie au Kosovo :

Correspondance avec des Casques bleus canadiens

C'est une chose que de lire dans les journaux sur un conflit et ses répercussions humanitaires. C'en est une toute autre que de communiquer régulièrement avec une personne qui le vit. C'est ainsi qu'en 1999-2000, des élèves de l'école primaire de Nouvelle, en Gaspésie, ont appris beaucoup de leçons de vie grâce à un correspondant très particulier : un pilote d'hélicoptère canadien de la mission de maintien de la paix au Kosovo.

Tout a commencé pendant un cours d'éducation religieuse, quand Rose-Éva Landry, enseignante de 3e année, a demandé à ses élèves de réfléchir au fait que chaque personne joue un rôle dans le maintien de la paix dans le monde, en commençant au sein de sa famille, de son école, de sa collectivité. Les élèves ont évoqué le sort des personnes qui se rendent dans des pays ravagés par la guerre pour tenter d'y maintenir la paix, s'éloignant ainsi de leurs familles pendant de longues périodes, même à Noël.

Mme Landry leur a alors parlé de Stéphane Roux, un pilote d'hélicoptère de sa connaissance qui participait à une mission du genre avec les Forces canadiennes au Kosovo. Quelques enfants ont suggéré d'écrire des cartes de Noël à lui et à ses collègues. Le projet s'est bientôt étendu à toute la classe, pour évoluer en une correspondance régulière. C'était le début d'une nouvelle relation, mais aussi une prise de conscience de la souffrance et de la pauvreté réelles dans de nombreuses parties du globe.

Sarra Khoulfa et Simon Gallant, maintenant en 5e année, ont participé au projet. Ils disent s'être alors ouvert les yeux sur un tout autre monde. Un monde où les enfants de leur âge ne mangent pas à leur faim, n'ont pas de vêtements qui les tiennent au chaud l'hiver et ne vont pas à l'école parce qu'ils n'ont aucun moyen de s'y rendre. « Quand mes parents me disaient qu'il y a des enfants qui ne mangent pas à leur faim, je ne les croyais pas », dit Simon. « Ici, on a tout. »

Le projet a également modifié la perception qu'ont les élèves des forces armées. « Avant, je croyais que l'armée servait juste à la guerre », raconte Sarra. « Maintenant, je sais qu'il y a aussi des missions de maintien de la paix. J'ai aussi appris qu'il existe des organisations internationales d'aide aux autres pays, comme les Nations Unies et l'UNESCO. »

Stéphane Roux est commandant d'aéronef au 430e Escadron tactique d'hélicoptères, installé à la Base des Forces canadiennes à Valcartier, au Québec. Son escadron participait à l'opération Kinetic, contribution du Canada à la force de maintien de la paix de l'OTAN au Kosovo et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Le travail consistait à soutenir l'armée de terre mais également à reconstruire les villages, les écoles, les installations médicales et les ponts ainsi qu'à fournir une aide humanitaire. M. Roux a beaucoup aidé les familles et les enfants et a participé de près au transport des malades.

Les élèves lui écrivaient par courrier électronique, lui posant toutes sortes de questions sur sa mission, son hélicoptère, le climat du Kosovo et, surtout, les enfants et les familles qui y vivent. Il y répondait aussi souvent qu'il le pouvait, prenant soin d'aborder les questions de chacun des élèves. Il leur a envoyé des photos, a décrit ses fonctions, la vie au Kosovo et les difficultés de la population. Il leur a raconté cette histoire d'un petit garçon qui n'avait jamais vu d'autres enfants parce que sa famille vivait dans les montagnes et n'avait aucun moyen de transport.

Une curiosité insatiable

M. Roux a trouvé très enrichissante cette expérience de correspondance avec les enfants. Il se dit très surpris de leur curiosité insatiable et de leurs questions très précises. « Je n'aurais jamais cru que des enfants de cet âge s'intéressent autant à ce que je faisais et à ce que je vivais au Kosovo », s'étonne-t-il (il est lui-même père de deux très jeunes enfants). « Chaque réponse suscitait encore plus de questions. »

Il a été très touché par les lettres des enfants. « Elles m'aidaient à rompre l'isolement », dit-il. « On est vraiment loin de tout, au milieu de nulle part. » M. Roux a fait lire les lettres à ses collègues et certains d'entre eux ont aussi répondu aux élèves de Mme Landry.

En plus d'écrire et de recevoir des lettres, les élèves écoutaient tous les lundis le message enregistré sur la boîte vocale de la ligne sans frais des Forces canadiennes. En fait, le service est destiné d'abord aux familles des soldats stationnés à l'étranger, mais il est ouvert au grand public. Un message enregistré, préparé par les soldats eux-mêmes, fait état des derniers progrès dans la région, donne des nouvelles et contient des messages spéciaux à l'intention des familles. (Quand le projet a été amorcé, M. Roux avait justement pour tâche d'enregistrer les messages relatifs à son groupe.)

Rose-Éva Landry a intégré le projet au programme journalier de sa classe, s'en servant pour développer un certain nombre de compétences transversales et des compétences plus directement liées aux cours de français, d'arts visuels, de science et de technologie. Les élèves ont fait des recherches sur le conflit, suivi l'information diffusée par les journaux et à la télévision et discuté en classe de divers sujets.

Le tout leur a permis d'atteindre plusieurs objectifs pédagogiques, comme d'enrichir leur vision du monde en ce qui a trait à la paix, à la violence, à la vie, à la mort, à la richesse, à la pauvreté et à la souffrance, en plus de leur faire comprendre des problèmes réels et de les inciter à chercher des solutions. « Je peux bien leur parler du Kosovo, mais c'est vraiment tout autre chose que de connaître quelqu'un qui y vit et peut répondre directement à leurs questions », rapporte Mme Landry. « La motivation des élèves ne cessait de croître. »

Même si une seule classe participait officiellement au projet, l'intérêt et l'enthousiasme ont gagné toute l'école. De retour au pays, M. Roux a annoncé à Mme Landry son intention de rendre visite aux élèves, avec ses collègues. L'événement a coïncidé avec la rentrée d'août 2000. Même les hélicoptères étaient de la partie!

Incidence sur la collectivité

Bien entendu, les parents ont aussi participé intensément, aidant les élèves à suivre les bulletins d'information à la maison, prêtant matériel audiovisuel et informatique. Au début, par exemple, la classe n'avait pas d'accès internet. Simon était messager et sa mère envoyait les messages depuis son ordinateur. Les parents ont aussi assuré la sécurité au cours de la visite.

De fait, le tout a eu une incidence substantielle sur toute la collectivité. Nombre d'élèves ont amorcé des projets de paix. La collectivité ne voit plus l'armée du même œil. Les enfants comme les adultes reconnaissent maintenant son rôle dans le maintien de la paix et dans l'aide humanitaire. L'aventure a également ravivé l'intérêt et la collaboration des parents et de la collectivité locale dans les projets scolaires.

À titre d'éducatrice, Mme Landry a trouvé l'expérience très gratifiante. « C'était une occasion pour nous de mieux comprendre comment nous tous — enfants, parents, éducateurs, citoyens ou soldats — pouvons construire la paix et mettre ces leçons en pratique tous les jours pour devenir de meilleurs citoyens. »

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Les universités intègrent déjà à leurs programmes de formation des enseignants le concept d'éducation à la citoyenneté. Dans certains cas, il s'agit d'élaborer de nouveaux cours et de modifier les cheminements actuels. Ailleurs, il suffit d'insister sur des éléments qui sont déjà dans les programmes. Pour d'autres, c'est l'occasion de revoir l'approche globale.

Des professeurs de trois universités brossent un portrait des changements en cours dans leur établissement respectif.

Nouveaux cours

Luc Guay est professeur agrégé et concepteur de cours d'histoire à l'Université de Sherbrooke. Depuis trois ans, l'Université s'emploie à dynamiser son baccalauréat en éducation. L'éducation à la citoyenneté est une des questions à l'étude.

Le cheminement proposé s'appellera *Histoire et éducation à la citoyenneté*. (Même si la réforme exige que ce volet soit présent dans toutes les disciplines, il revêt effectivement une importance particulière en histoire, explique M. Guay.) Quatre cours sont prévus : *Espace démocratique québécois et canadien*, *Institutions et organisations internationales*, *Une société pluraliste* et *Histoire des idées politiques*.

Les étudiants y abordent l'éducation à la citoyenneté sous des angles différents : le développement des droits, les citoyens comme personnes actives qui votent et contribuent à leur société, consomment et sont parfois délinquants, les groupes de pression et les mouvements sociaux, l'interdépendance des nations et la mondialisation, le développement de la diversité, la contribution et l'influence des immigrants, les institutions politiques de Platon à Marx, les notions d'individualité et de communauté et la légitimité des différents systèmes politiques.

« Nous ne voulons pas développer uniquement les connaissances factuelles », précise Luc Guay. « Nous veillons aussi aux capacités intellectuelles. » Comment ? Par des débats et la confrontation d'idées, par l'intermédiaire de questions comme le droit de vote des femmes dans les années 40, par des simulations des discussions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur des points comme les droits des réfugiés, par le journalisme d'enquête, sous forme d'une étude des différents restaurants ethniques à Montréal, par exemple. En outre, le département organise chaque année un voyage d'études dans un lieu historique (la Grèce, l'Italie, l'Angleterre, l'Espagne et la Turquie ont déjà été au programme, cette année, c'est l'Égypte).

L'Université offre en outre plusieurs programmes spécialisés d'éducation à la citoyenneté, dont un « microprogramme » qui fait suite au baccalauréat. Il existe également un diplôme supérieur comprenant un volet « citoyenneté » et une maîtrise en histoire largement axée sur l'éducation à la citoyenneté. « Nous souhaitons que nos programmes correspondent à ce qui se fait au primaire, au secondaire et au cegep », explique M. Guay.

Préciser les choses

Christian Laville est professeur au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Comme ils ont été opposés à l'approche naguère imposée par le ministère de l'Éducation, ses collègues et lui accueillent avec enthousiasme cette nouvelle exigence qui consiste à intégrer l'éducation à la citoyenneté au programme d'histoire. « La nouvelle approche correspond mieux à nos propres vues. »

La plupart des nouveaux éléments sont en fait déjà au programme, mais plus discrètement qu'ils devraient l'être. « Une bonne part de nos efforts consistera donc à transformer les programmes pour donner plus de visibilité à ces éléments. »

Plus précisément, le baccalauréat en enseignement pour enseignants d'histoire au secondaire comprendra 45 unités en histoire avec tronc commun de 30 unités. Les 15 unités restantes dépendront du cheminement choisi par les étudiants, soit histoire et géographie, soit histoire et études morales et religieuses. « Dans tous les cours d'histoire, les enseignants devront veiller à rendre plus explicite le contenu virtuel qui porte sur l'éducation à la citoyenneté », précise M. Laville. « D'ailleurs, ils le savent et sont d'accord. »

De plus, deux nouveaux cours directement liés à l'éducation à la citoyenneté sont prévus : *Histoire à travers le temps et à travers le monde* et *Histoire et citoyenneté*. Les cours de psychopédagogie et de didactique vont aussi être modifiés et être plus axés sur l'éducation à la citoyenneté.

Perspective interdisciplinaire

Gérald Boutin est professeur et directeur du Bureau de la formation pratique (organisation responsable de la formation en milieu de travail) à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'éducation à la citoyenneté n'est pas entièrement nouvelle pour ses collègues non plus. De fait, précise-t-il, l'UQAM a une longue tradition en ce domaine, puisqu'elle a accueilli plusieurs conférences et ateliers sur le sujet dans les années 80.

Comme d'autres universités, explique M. Boutin, l'UQAM se fonde sur le travail de l'UNESCO, du Conseil européen, du Conseil supérieur de l'éducation et de mémoires sur le sujet. À bien des égards, l'éducation à la citoyenneté figure déjà dans ses programmes, mais l'UQAM s'emploie aussi à modifier plusieurs cours. Étant donné son emplacement et son effectif étudiant, elle commence par les cours liés à la pluriethnicité.

M. Boutin aborde l'inclusion de l'éducation à la citoyenneté dans la formation des enseignants d'un point de vue plus global. Il décrit les trois axes suivis par ses collègues et lui.

D'abord, on examine le sens même de l'expression « éducation à la citoyenneté », pour assurer une vision commune. On se penche en particulier sur les questions comme les droits et les obligations, la démocratie, la participation civique et les relations entre individus.

On vise en outre à incorporer l'éducation à la citoyenneté dans les fondements de tous les programmes. « Il est inutile d'offrir une panoplie de cours en vase clos sur des notions aussi complexes. Il faut faire plus et transcender les disciplines », souligne M. Boutin. « Nous devons nous demander quelle sera notre position dans la perspective d'autres disciplines. » Selon lui, il importe en effet que les futurs enseignants sachent les changements apportés auparavant et maintenant, et réfléchissent au rôle qu'ils seront appelés à jouer dans l'avenir.

Autre élément central : le lien avec le contexte réel, « une ouverture à la vie quotidienne, à la vie réelle », selon les mots de M. Boutin. Ce qui implique d'accorder plus d'importance à la liberté de parole, en invitant les étudiants à s'exprimer. « C'est bien d'avoir une opinion, mais il faut aussi être capable de l'exprimer. » Il s'agit également de tenir compte des connaissances préalables des étudiants, du contexte d'apprentissage à l'université et des réalités du marché du travail, de collaborer avec le réseau scolaire, d'encourager la collaboration au sein de l'université comme avec des partenaires extérieurs, de revoir nos propres perceptions et notre propre vision du monde.

C'est dans la salle commune bondée, où étaient réunis les participants et les participantes pour le dîner, que Robert Bisaillon a adressé quelques mots à l'assistance. Ils étaient nombreux (élèves, enseignants et enseignantes, membres de directions, parents et partenaires de la communauté) à être présents pour l'événement, lequel a connu une telle popularité que les organisateurs ont dû refuser, bien malgré eux, quelque 500 inscriptions.

« On parle beaucoup dans la littérature sur l'éducation de la valeur des communautés apprenantes et de l'importance pour les écoles d'en devenir à leur tour », soutient Robert Bisaillon. Le Colloque sur l'éducation à la citoyenneté est un pas de plus dans cette direction. « Dans ces communautés apprenantes qu'il nous faut créer, personne n'a le monopole des vérités », poursuit-il. C'est plutôt un processus où tous cherchent ensemble, se posent des questions, prennent le temps d'écouter et d'exposer leur point de vue, de vérifier l'exactitude des faits, de peser le pour et le contre, de partager des expériences, de débattre sur des questions et de trouver des solutions aux défis. » On rehausse donc notre niveau de compréhension commune des personnes, des événements et des phénomènes parce que l'on a fait cette construction ensemble, en intégrant à cette compréhension l'apport de chacun et de chacune. On apprend ainsi à s'adapter à des situations nouvelles et de plus en plus complexes, parce qu'on a développé des capacités accrues, elles-mêmes transférables dans d'autres occasions. » Pour y parvenir, les communautés — qui peuvent être, par exemple, un conseil étudiant, un conseil des ministres, une classe ou un groupe de travail — doivent adopter certaines attitudes, dont la confiance en soi et en les autres, la rigueur de la démarche, la persévérance dans les efforts, le respect de la différence et la capacité de résister aux chocs afin de progresser malgré les revers et les difficultés.

Ce colloque fut ainsi une occasion privilégiée pour réfléchir et chercher ensemble comment bâtir un environnement et un monde où tous puissent manger à leur faim, vivre en sécurité, apprendre à lire, à écrire et à s'exprimer de façon à prendre part au débat de société et à exercer leur jugement pour comprendre les enjeux. À s'engager aussi avec ouverture d'esprit et de cœur dans la diversité avec la conviction que tous les humains doivent avoir des droits égaux. À participer démocratiquement aux décisions qui vont façonner notre société. À construire des réponses éthiques et politiques qui respectent la dignité humaine. « Il y a donc lieu d'être encouragé par la présence d'un si grand nombre d'équipes-écoles parce que la réussite de l'éducation à la citoyenneté se joue et se gagne école par école si chaque communauté croit suffisamment en ses ressources et mise sur sa propre capacité de se dépasser », dit le sous-ministre adjoint. Évidemment, il y aura toujours des normes et des règles dans lesquelles évoluera l'établissement, mais certaines latitudes et des espaces existent déjà pour permettre aux différents milieux de construire ou d'aménager leur propre cité et d'agrandir constamment le terrain des initiatives.

Il a suffi de parler à plusieurs enseignants et enseignantes qui faisaient des présentations ou animaient des ateliers durant ce colloque pour se rendre compte que plusieurs projets avaient requis des modifications de toutes sortes à l'organisation scolaire afin d'élargir les aires de liberté collective. « Il a fallu discuter ferme quelques fois avec nos collègues du pour et du contre de telle approche proposée et de ses effets sur la qualité des apprentissages, sur le climat de l'école, sur l'encadrement des

suite à la page 7

Le Programme de formation de l'école québécoise et l'éducation à la citoyenneté

Mme Gagnon, auteure du chapitre 2 du Programme de formation de l'école québécoise (auparavant le « Programme des programmes »), a commencé par rappeler que la triple mission de l'école, telle que l'énonce la Loi sur l'instruction publique, reflète le grand souci de la collectivité de préparer de bons citoyens. Le premier volet de cette mission, « instruire », qui met en relief l'importance du développement cognitif et non seulement de l'assimilation des manuels, souligne un facteur essentiel à une participation active et critique. Le second, « socialiser », touche directement la formation à la citoyenneté. Le troisième, « qualifier », nous rappelle que l'intégration sociale et professionnelle est préalable à une citoyenneté pleine et entière.

Mme Gagnon a ensuite invité les participants à énumérer des caractéristiques des citoyens du XXIe siècle. Les résultats : « ouverture, tolérance, conscience de leurs droits et de leurs obligations, responsabilité, prises de positions, paiement des impôts, participation active à la collectivité, polyvalence, connaissance du contexte politique ». En réponse à une personne objectant qu'il s'agit là d'idéaux et que la réalité penche plutôt vers l'égocentrisme et le carriérisme, l'animatrice a fait valoir que le Programme de formation de l'école québécoise fournit justement un contexte pour étudier l'obsession de notre société à l'égard de la concurrence et la répartition de plus en plus inégale des ressources. Mme Gagnon a souligné que c'est précisément parce que le monde du XXIe siècle est si complexe et si stimulant que nous devons préparer les jeunes à y jouer un rôle actif.

L'intervention a permis à Mme Gagnon de plonger au cœur de son sujet : le rôle du Programme de formation de l'école québécoise dans ce processus. Le Programme de formation est surtout un cadre de référence. Il deviendra ce que les enseignants en feront. Entre-temps, il énumère les apprentissages essentiels au XXIe siècle et contient des instruments conçus pour aider les enseignants à préparer leurs élèves aux défis à relever. D'abord, les élèves doivent acquérir certaines compétences pour composer avec la complexité et le caractère changeant de l'environnement actuel. L'insistance du Programme de formation sur les compétences transversales vise justement cet objectif. En effet, ces compétences sont transférables, c'est-à-dire qu'elles préparent les jeunes à traiter des situations toutes nouvelles pour eux. Il n'y a pas lieu de craindre qu'ils acquièrent ces compétences aux dépens de la connaissance. Car s'il est tout à fait possible d'être savant mais incompetent, l'inverse est inconcevable. Le but des compétences transversales est de faire en sorte que les élèves mettent leurs connaissances en pratique avec l'autonomie et l'habileté que notre époque exige.

Certaines de ces compétences transversales sont bien entendu liées de plus près que d'autres à la citoyenneté, mais leur but ultime reste le même : que les élèves aient une tête pensante et non seulement une tête bourrée de faits. Mme Gagnon a en outre souligné que nous devons développer chez les élèves la capacité d'agir comme des moteurs de recherche, aptes à trouver, évaluer et utiliser l'information. Cette habileté correspond aux compétences d'ordre intellectuel et d'ordre méthodologique (compétences 1 à 6) du Programme de formation.

Suite à la page 8

Témoignages d'élèves de l'école secondaire Saint-Luc

Vivre ensemble

D'origine indienne, née à Trinité et Tobago, Ranita Namdeo est arrivée au Canada à l'âge de 5 ans. « Les plus grosses difficultés que j'ai rencontrées : la langue et le mode de vie différent », dit-elle. Elle a certainement su les surmonter, car elle est aujourd'hui ministre des Sports et des Loisirs dans le conseil étudiant, et la première fille à devenir chef de la sécurité de l'école secondaire Saint-Luc.

Son collègue le ministre des Communications, Firouz Nikpour-Naini, est d'origine iranienne. Il habite au Québec depuis 2 ans. « En arrivant à l'école, je me suis retrouvé dans le secteur d'accueil pour apprendre le français. Les premiers jours ont été difficiles, car j'étais incapable de communiquer avec les gens. Je ne pouvais pas non plus comprendre la culture des autres; je crois que cet apprentissage est la chose la plus difficile que j'ai eue à faire dans ma vie. Mais les activités culturelles organisées par l'école m'ont beaucoup aidé; et peu à peu, j'ai appris à vivre avec des gens qui venaient de partout dans le monde. À l'école Saint-Luc, on nous enseigne la tolérance, la compréhension et la patience devant les obstacles, et je respecte énormément les enseignants et le personnel de l'école qui travaillent chaque jour à éliminer le racisme et la discrimination. »

Le premier ministre du conseil étudiant est Jean-Michel Hayes. Né en Allemagne de parents francophones, ayant vécu la plus grande partie de sa vie en Nouvelle-Écosse, il est arrivé au Québec en 1990. Il comprenait alors le français, mais ne le parlait pas. « En arrivant à l'école Saint-Luc, on m'a encouragé à devenir un citoyen modèle. J'ai appris à entrer en relation avec les autres, à travailler fort pour atteindre mes buts. Je souhaite que les participants à ce colloque réalisent qu'ils ont une grande tâche à accomplir, car l'éducation à la citoyenneté est très importante pour notre avenir à tous. »

TOLÉRANTS, LES JEUNES?

En préparant la Conférence mondiale contre le racisme qui s'est tenue en Afrique du Sud l'été dernier, des responsables de l'ONU ont réfléchi au fait qu'il n'existait pas d'outils permettant de mesurer et de comparer les attitudes des jeunes dans le monde face à cette problématique. Une impression générale voulait que le racisme et les actes d'intolérance soient en diminution, mais aucune étude internationale ne permettait de le démontrer. Avec l'appui du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et de l'Office des Nations Unies à Genève, le Groupe de recherche sur le racisme de l'Université de Sherbrooke (GRRUS) a décidé de relever le défi.

Dirigé par Pierre Bénette et Jean-Herman Guay, le GRRUS s'est lancé dans une enquête colossale. L'objectif : faire remplir un questionnaire par un minimum de 30 000 jeunes âgés de 12 à 15 ans, dans au moins 30 pays. « Nous avons déjà rejoint plus de 15 000 jeunes », dit Pierre Bénette. Le questionnaire de 22 questions (rédigé en français, anglais, espagnol, arabe et russe) sonde les jeunes sur leur milieu, leurs valeurs, leurs croyances et leurs comportements relativement à la religion, à la couleur de la peau et à la langue.

À l'été 2001, l'équipe a produit un premier rapport d'étape qui porte sur un bloc de 1172 répondants : des jeunes de 8 pays, parlant 40 langues différentes et appartenant à plus de 20 religions ou mouvements religieux. Bien que préliminaire, ce rapport démontre déjà des réalités étonnantes à propos de l'intolérance chez les jeunes.

Des attitudes tenaces

Une première analyse a permis aux chercheurs de tracer les facettes actuelles de cette problématique. À la question « Dans ton école, est-ce que tu préférerais que tous les élèves soient de la même couleur de peau? de la même religion? de la même langue maternelle? », près du quart des répondants ont répondu qu'ils préféreraient vivre dans un milieu plus homogène, où leurs camarades auraient les mêmes caractéristiques qu'eux.

Des é au conseil d'établ ement

Participer au conseil d'établissement est une occasion unique pour les jeunes de faire l'apprentissage de la démocratie. Quel bilan en tirent les premiers élèves à en avoir fait l'expérience?

Enseignant au cegep de Riviere-du-Loup et formateur en animation et vie étudiante, Jean Lebrun a participe à la formation d'eleves designés pour siéger au conseil d'etablissement de leur ecole. Son experience lui a permis d'etablir un certain nombre de constats sur la participation des jeunes à la vie democratique. Il a note en particulier que ceux-ci sont les personnes les mieux placées pour parler de leur propre realite. C'est pourquoi il a invite trois etudiants à venir témoigner de leur expérience au sein de leur conseil d'etablissement.

La discussion a evidemment tourne très vite autour de la question du droit de vote eventuel des élèves au conseil d'etablissement, une question qui fait l'objet de debats. « Les eleves sont au cœur de l'ecole et sont directement touches par les decisions concernant la vie scolaire, dit Patrick qui a siege trois ans au conseil d'etablissement de sa polyvalente et qui est maintenant au cegep. Il est essentiel qu'ils aient le droit de vote. »

Les deux autres eleves sont d'accord, mais amenent toutefois des nuances. « Il y a certains avantages à ne pas avoir le droit de vote, dit Catherine, qui a aussi passe trois ans au conseil d'etablissement de son ecole. On pourrait se retrouver dans une situation délicate si l'on avait, par exemple, à voter sur une question touchant l'un de nos enseignants. Ne pas avoir le droit de vote pourrait nous proteger, dans ces cas. » Une participante a note que des eleves connaissants et bien informés pouvaient avoir une influence sur le conseil d'etablissement sans voter, mais la majorite des gens presents à l'atelier etaient d'avis que le droit de vote devrait être accorde aux representants etudiants.

Jean Lebrun a ensuite demande aux eleves ce qu'ils considéraient comme des freins dans l'exercice de leurs fonctions. Ils ont parle de la difficulte de mener des consultations formelles auprès de leurs pairs, de comprendre des sujets pas toujours faciles (comme le budget et les technicalités administratives), et de la crainte parfois de poser des questions par peur de sembler ignorants. « Je trouve souvent difficile de faire valoir mon point de vue, dit Marie-Eve, qui siege presentement à un conseil d'etablissement. Les membres du conseil m'ecoutent, mais si leur idee est faite, c'est impossible de les faire changer d'opinion, et ce sont eux qui ont le dernier mot. C'est encore plus difficile quand les points des eleves sont places à la fin de l'ordre du jour, quand tout le monde est fatigue et à hâte de partir... »

« Il serait bon de preciser la place des eleves dans les règles de fonctionnement du conseil d'etablissement, pour éviter les préjugés du genre "ils sont là seulement pour ecouter", conclut Jean Lebrun. Le president a d'ailleurs un rôle à jouer pour aider les eleves à s'exprimer et à défendre leurs points de vue. »

Un partenariat pour relever le défi de vivre ensemble

C'est ce que soutient le Centre de développement pour l'exercice de la citoyennete, qui, depuis trois ans, s'interesse de près à l'éducation à la citoyennete. Il s'est d'ailleurs activement engage dans le reseau scolaire en organisant des débats dans les ecoles secondaires du Québec, et des séances d'information et de formation pour le personnel enseignant et les élèves. Cette intervention sociale, menée en partenariat avec les ecoles, a pour objectif de favoriser le développement de competences de citoyens et citoyennes chez les jeunes.

Quel rôle peut jouer l'ecole quant à l'éducation à la citoyennete? Est-ce que le partenariat est necessaire pour mener à bien cette mission? Le president et directeur du Centre, Christian Giguere, a presente le fruit de ses réflexions sur le sujet lors du Colloque sur l'éducation à la citoyennete.

Aborder la citoyennete, dans la societé comme à l'ecole, comporte un premier défi. « On ne peut pas faire de l'éducation à la citoyennete sans d'abord avoir une conception de la citoyennete », soutient Christian Giguere. Une conception difficile à cerner parce qu'elle est plutôt abstraite et qu'elle renvoie à une multitude d'autres notions, comme la citoyennete active ou passive, les responsabilites, les droits et les devoirs...

« Tout le monde a une conception plus ou moins intuitive de la citoyennete, mais je crois qu'à force d'en debattre, on va arriver à distinguer des caracteristiques plus générales », precise-t-il. Etant donne que le concept de citoyennete est relie à plusieurs notions, il y a evidemment une difficulte à faire consensus. Christian Giguere est toutefois convaincu que l'ecole a un rôle fondamental à jouer dans la recherche d'une conception de la citoyennete. « Ce sont les acteurs de l'éducation qui, par leurs réflexions et leurs discussions, vont arriver à cerner davantage ce concept dans chacun de leurs milieux », croit-il.

Selon Christian Giguere, la citoyennete ou le « vivre ensemble » fait référence à au moins deux dimensions de nos vies, l'une individuelle et l'autre collective. « Elles sont inseparables », estime-t-il.

La dimension individuelle, c'est le droit de vivre comme bon nous semble et de défendre nos interêts personnels, par exemple, avoir la liberte de choisir son domaine de travail, ses loisirs et ses amis ainsi que de defendre ses idees. On fait reference ici principalement aux droits et aux libertés contenus dans les chartes.

La dimension collective, c'est la necessite de tenir compte des interêts des autres, de prendre conscience des responsabilites collectives qui permettent à tous de grandir dans un contexte favorable au developpement du potentiel de chacun. Cette dimension repose sur un sentiment d'appartenance et des rapports harmonieux au sein de la societé et, notamment, dans l'ecole. Une harmonie qui dépend de valeurs démocratiques : le respect des autres et de la difference, l'ecoute, la coopération sociale et la solidarite, la negociation, la resolution pacifique des conflits, l'ouverture sur le monde, la tolerance...

« Vivre ensemble » n'est pas si simple. « Même si l'on peut dire que les membres de la societé québecoise ont reussi à relever le défi de vivre ensemble, il y a encore certaines difficultes à surmonter. » Christian Giguere en retient trois principales : le pluralisme, l'intolerance et les inegalites economiques.

Le pluralisme est relie à la complexite des societés démocratiques modernes, où l'on trouve une multitude d'opinions personnelles, de façons de vivre et de goûts, ou sont rassemblées des personnes de differentes origines, croyances, mœurs, religions, etc. Au Québec, deux phenomènes ont notamment contribue à façonner la diversite culturelle d'aujourd'hui : l'immigration (liee à l'ouverture sur le monde ainsi qu'à des besoins demographiques et economiques) et la Revolution tranquille (qui a apporte un vent de changement culturel dans les annees 60).

Cette diversite conduit bien souvent à l'intolerance. Celle-ci peut prendre différentes formes : le racisme, la discrimination, le sexisme, l'exclusion de certains groupes, la xénophobie, etc. « Ce sont des phenomènes observables dans nos societés et ici au Québec; ce sont des ecueils au « Vivre ensemble. »

Enfin, l'exclusion reliee à la pauvrete est une autre difficulte. « On observe dans nos societés democratiques modernes un accès de plus en plus grand aux droits economiques et sociaux. On reitère toujours notre attachement aux droits et aux libertés.

suite à la page 8

À la question « Accepterais-tu qu'une personne d'une autre couleur de peau, d'une autre religion ou d'une autre langue maternelle s'intègre à ton entourage? », 21 p. 100 des jeunes ont repondu par la negative. Plus préoccupant encore, 23 p. 100 ont avoue avoir déjà commis un geste d'injustice envers des gens differents d'eux.

On peut se rejouir que les trois quarts des jeunes interviewes semblent à prime abord faire preuve de tolerance et d'ouverture. Par contre, cette acceptation de l'autre est teintee chez certains d'entre eux d'une volonte d'assimilation. Ainsi, 44 p. 100 des repondants se sont dits d'accord ou un peu d'accord avec l'affirmation suivante : « Les gens d'une autre couleur de peau, d'une autre religion ou d'une autre langue maternelle que la mienne devraient s'ajuster à ma façon de vivre. »

Des facteurs supresants

En mettant en relation les attitudes exprimées par les jeunes et les caracteristiques propres à eux-mêmes et à leur milieu, les chercheurs ont distingue deux facteurs principaux influant sur leurs opinions et comportements.

Le premier est le sexe. En effet, à toutes les questions, les filles ont demontre systématiquement une tolerance plus marquée que les garçons. Elles seraient moins réfractaires à la difference dans une proportion de 78 p. 100 contre 71 p. 100 pour les garçons; seulement 17 p. 100 d'entre elles ont dit avoir déjà fait des gestes d'injustice, contre 29 p. 100 chez les garçons.

Le deuxième facteur concerne l'experience de la diversite. Les attitudes et comportements des jeunes varient effectivement selon le milieu ou ils habitent (certains vivent dans des milieux très homogènes, d'autres partagent leur quotidien avec des gens très differents d'eux, alors que la majorite se situent entre ces deux extrêmes). Par exemple, les jeunes n'ayant aucune experience de la diversité ont exprimé un souhait d'assimilation dans une proportion de 53 p. 100; ce chiffre baisse à 46 p. 100 chez ceux qui sont faiblement exposes à la diversite, à 40 p. 100 chez ceux exposés de façon intermediaire, et à 37 p. 100 chez les jeunes habitues à vivre dans une grande hetérogeneite.

Mais en ce qui concerne le souhait de vivre dans un milieu plus homogene, l'acceptation de personnes differentes dans son entourage et la propension à commettre des actes d'injustice, un autre portrait apparaît : les jeunes vivant dans un milieu homogène font preuve d'assez peu d'intolerance. La proportion monte toutefois chez ceux faiblement exposés à la diversite, grimpe encore chez ceux qui y sont exposes de façon intermediaire, puis tombe à son plus bas niveau chez les jeunes vivant dans un milieu très diversifié. Les comportements et attitudes de discrimination auraient donc tendance à augmenter quand la mixite apparaît dans un milieu, puis les attitudes changeraient une fois la multiculturalite pleinement etablie.

Il reste encore un travail énorme à effectuer pour tirer d'autres informations et conclusions de cette étude, qui apporters un éclairage fort enrichissant sur les attitudes et comportements de la future generation du monde. Par ailleurs, le GRRIJS est toujours à la recherche d'ecoles prêtes à collaborer à l'étude.

Un partenariat pour relever le défi de vivre ensemble (suite de la page 3)

Toutefois, l'exercice de ces droits est de plus en plus problématique pour certains, et notamment pour les jeunes. De plus en plus de droits sont enchassés dans nos lois, mais de moins en moins de ressources en garantissent l'application. »

Selon Christian Giguere, le secret du « vivre ensemble », c'est d'arriver à concilier les intérêts collectifs et individuels pour ainsi atteindre un équilibre permettant à chacun de poursuivre des buts personnels dans la société et de tisser des liens de solidarité et de coopération avec les autres. « Et je crois que l'école est un endroit parfait pour apprendre à concilier les deux types d'intérêts », soutient-il.

Alors, l'école est appelée à jouer un rôle d'éducation à la citoyenneté. « C'est pour ça qu'il est important de continuer la réflexion afin de caractériser la citoyenneté dans les différents milieux », ajoute le directeur. L'école doit ainsi réunir les deux conditions qui favorisent le développement de compétences touchant à la fois à la dimension individuelle et collective de la personne. «Nécessairement, quand l'école développe une série de compétences de citoyens et citoyennes, elle donne des outils aux jeunes pour qu'ils créent au sein de la communauté de l'école un espace civique où ils puissent exercer leur citoyenneté. »

L'école peut compter sur divers outils pour mener à bien sa mission d'éduquer à la citoyenneté. Il y a d'abord le Programme de formation. Parmi les domaines généraux de formation, se trouve l'énoncé Vivre ensemble et citoyenneté, qui vise la participation de l'élève à la vie démocratique de l'école et de sa classe ainsi que le développement d'attitudes favorables à une plus grande ouverture sur le monde et un respect de la diversité. L'école, par les compétences transversales, se doit de donner les outils nécessaires à l'élève pour lui permettre de s'engager activement dans l'école et dans la société, notamment par le développement de ses capacités à résoudre des problèmes complexes, à exercer son jugement critique, à structurer son identité et à travailler en coopération. « Il s'agit de faire en sorte que l'ensemble des intervenants de l'école harmonisent leurs actions et identifient les valeurs préconisées par l'établissement, note le président. Il appartient aux jeunes par la suite d'exercer leur citoyenneté dans l'espace civique qu'est l'école. »

La Politique québécoise de la jeunesse, qui a vu le jour à la suite des travaux du Sommet du Québec et celui de la jeunesse, est un autre outil à la portée des écoles. Fruit d'une consultation publique, elle exprime la volonté des jeunes d'harmoniser l'ensemble des interventions menées au Québec. Elle contient quatre grandes orientations : engager la société dans une culture de la réussite; assurer le développement du plein potentiel des jeunes; faciliter l'accès au marché du travail ; améliorer la qualité de vie professionnelle; développer un sentiment d'appartenance. Pour chacune de ces orientations, plusieurs axes de développement sont proposés, dont certains sont reliés directement au domaine général de formation Vivre ensemble et citoyenneté et à l'orientation contenue dans la Loi sur l'instruction publique, L'École ouverte sur son milieu. « La Politique interpelle l'école et lui fournit un cadre de référence, estime le conférencier. Elle propose un ensemble d'initiatives qui permettent à l'école de s'orienter vers un type d'éducation à la citoyenneté. »

Troisième outil, justement L'École ouverte sur son milieu. Cette orientation a pour but de faire converger les efforts des différents acteurs de l'établissement et de la communauté en favorisant la pleine et entière participation des jeunes à la société, notamment sur le plan civique. « Dans un des rapports du chantier Pour avoir une société équitable, on dit qu'il faut rompre avec la mentalité selon laquelle l'éducation à la citoyenneté est la responsabilité exclusive d'experts », dit le directeur. L'école qui s'ouvre à son milieu participe au développement de la communauté, et vice versa. Le programme « L'École ouverte sur son milieu » s'intègre alors à la planification de l'établissement, c'est-à-dire au projet éducatif et au plan d'action. Parmi les objectifs défendus dans le Programme, on trouve notamment la nécessité de développer chez les jeunes des compétences qui leur permettront d'accroître leur engagement dans leurs études, leur engagement social et leur insertion professionnelle en participant à la vie de leur établissement et à celle de leur communauté, pour ainsi renforcer le sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Ce programme est financé par le Fonds jeunesse québécois, créé lors du Sommet, une enveloppe particulière favorise sa mise en application.

Le Programme de soutien à la participation civique du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration constitue également un outil pour les écoles. « C'est un programme qui s'adresse aux organismes communautaires. Il contribue à susciter la participation civique des citoyens et il lutte contre le racisme et la discrimination », explique Christian Giguere. Ce programme se situe en marge du projet éducatif toutefois, certaines initiatives qui ont vu le jour dans les organismes s'adressent aux jeunes, comme les débats qu'organise le Centre de développement de l'exercice de la citoyenneté.

Il y a ainsi de plus en plus d'initiatives liées à l'éducation à la citoyenneté qui émergent dans la société, et ce, en provenance de tous les milieux. On note une réelle volonté de conjuguer les efforts. Si l'école est considérée comme le lieu idéal pour la formation de citoyens et de citoyennes responsables et actifs dans la société, elle peut compter sur l'appui de divers agents pour réaliser sa mission.
« Tranquillement au Québec, on est en train de définir ce qu'est la citoyenneté et, par le fait même, de concevoir une certaine éducation à la citoyenneté, estime Christian Giguere. Et c'est en prenant conscience que plusieurs éléments reviennent d'un milieu à un autre que l'on voit l'éducation à la citoyenneté prendre forme. »

Communiquer pour bâtir ensemble un espace commun

Vivre ensemble, dans une société pluraliste, c'est arriver à construire avec les autres un espace public commun en trouvant des solutions aux problèmes que pose la cohabitation de convictions opposées. C'est apprendre à régler les dilemmes et les conflits pacifiquement dans le meilleur intérêt de tous et de chacun, et dans le respect de la diversité. L'école peut-elle aider les générations futures à continuer à relever ce défi?

Au ministère de l'Éducation, les responsables des programmes de français ainsi que d'éthique et de culture religieuse se sont posé la question, et ils ont trouvé un terrain d'entente. En abordant conjointement des compétences reliées aux deux disciplines, ils ont découvert un filon pour favoriser le développement de compétences de citoyens et citoyennes chez les élèves : communiquer pour bâtir ensemble un espace commun.

Comment peut-on se donner des moyens pour vivre ensemble et harmonieusement — dans un groupe, dans une école ou dans la société — alors que se trouvent réunies des personnes aux opinions différentes, voire opposées? Il suffit de vivre l'expérience pour se rendre compte que construire un espace commun représente un véritable défi. C'est ce que les participantes et les participants ont constaté en faisant l'exercice de discuter en équipe sur un thème de leur choix pour ensuite trouver un consensus autour de la question suivante : jusqu'où peut-on aller, comme individu ou comme groupe, pour faire valoir son point de vue ou exprimer son désaccord quant à l'organisation de la vie commune? Par exemple, si un groupe d'élèves réclame un changement à un règlement de l'école ou au menu de la cafeteria? Si des groupes religieux militent contre l'avortement? Si des citoyens s'opposent aux fusions municipales?

Le résultat? De bonnes discussions, mais peu de consensus. Pour en arriver à trouver un terrain d'entente qui convienne à tous, il aurait sûrement fallu plus de temps, quelques jours peut-être! Un tel exercice permet de prendre conscience d'une chose : bâtir un espace commun ne va pas de soi. Pour y arriver, il faut considérer chaque point de vue, peser le pour et le contre, respecter la diversité d'opinion et essayer de comprendre l'autre malgré sa différence. Le sens éthique prend ici toute sa signification. Il faut aussi être en mesure d'exprimer son opinion clairement, de bien choisir ses mots, de se doter d'arguments solides et de négocier. Dans ce contexte, les compétences liées à la langue sont essentielles : bien maîtriser sa langue permet de prendre sa place dans la société.

Voilà un exercice qui pourrait très bien être repris avec les élèves et tenter l'expérience, c'est prendre réellement conscience de la signification de la démocratie. Il n'existe pas de réponse « toute faite » quand se présente un dilemme ou un problème social; mais les solutions émergent quand tout le monde prend le temps de s'asseoir ensemble et de chercher un terrain d'entente. Une belle leçon de vie!

Un jeu pour réfléchir à l'exclusion financière

À quoi ressemble la vie quand on est prestataire de la sécurité du revenu? Pour susciter les préjugés et faire réfléchir les jeunes à leur avenir, le centre local d'emploi de Chicoutimi a imaginé un outil aussi instructif qu'amusant.

Chaque mois, les agents du centre local d'emploi (CLE) de Chicoutimi voyaient des jeunes de 18 ans venir fièrement présenter leur première demande de prestation de sécurité du revenu, car ils croyaient que l'aide sociale allait leur permettre de vivre aisément. « On trouvait que ça n'avait aucun sens », dit Diane Gagner, du CLE. On s'est demandé ce qu'on pouvait faire pour changer cette perception. »

De leur réflexion est né « Défi-Mois », un jeu de société qui met les participants dans la peau de prestataires de la sécurité du revenu. Après avoir reçu une allocation correspondant à la situation de leur personnage fictif, ils paient un loyer et de la nourriture, font face aux imprévus de la vie (maladie, dépenses supplémentaires, etc.), décrochent parfois un emploi ou une formation leur permettant d'améliorer leur sort, et doivent ainsi se rendre au bout du mois sans manquer d'argent.

Défi-Mois est à la fois amusant, instructif et proche de la réalité des jeunes (il a d'ailleurs été conçu en collaboration avec la maison des jeunes L'Évasion de Chicoutimi). Ses objectifs sont de sensibiliser les jeunes à la situation financière des prestataires de l'assistance-emploi et à l'importance de bien planifier leur avenir, de les encourager à compléter leurs études, de favoriser une réflexion sur les options qui se présentent à eux avant leur « arrivée » à la sécurité du revenu, et de diminuer les préjugés à l'égard des prestataires de l'assistance-emploi.

Selon les responsables du projet, l'expérimentation menée jusqu'à maintenant a démontré que Défi-Mois remplissait bien son mandat. Les jeunes qui avaient joué dans les écoles et les maisons de jeunes l'avaient trouvé intéressant et surtout, ils avaient constaté à quel point les prestataires de la sécurité du revenu pouvaient se trouver dans une situation financière difficile.

Les personnes intéressées par le jeu Défi-Mois peuvent s'informer auprès du CLE de leur région.

Apprendre une langue…

c'est s'ouvrir sur le monde

Dans la salle où se déroulait l'atelier « Apprendre une langue… c'est découvrir une nouvelle culture », se trouvaient une vingtaine de participants et participantes qui, l'espace d'un moment, ont replongé dans leurs souvenirs. Des jeunes qui fréquentent une école d'immersion française, des élèves du secondaire qui suivent un programme de concentration en espagnol, des enseignants de français, langue d'accueil, des personnes de toutes origines qui vivent aujourd'hui au Québec, et enfin, des gens d'ici qui ont choisi, pour une raison ou une autre, d'apprendre une langue seconde ou tierce. Tous ont fait l'exercice de se remémorer dans quelles circonstances et pourquoi ils avaient entrepris l'apprentissage d'une langue.

Certains l'ont fait par nécessité, pour s'intégrer au pays ou à la communauté où ils avaient choisi de vivre, pour améliorer leurs perspectives d'emploi, ou encore, parce qu'ils ont été contraints de le faire à l'école. D'autres ont appris une langue pour se préparer à un voyage, pour pouvoir communiquer avec des membres de leur famille ou tout simplement pour le plaisir. Peu importe les efforts investis pour apprendre une langue, tous ont aujourd'hui le sentiment d'avoir fait l'acquisition d'une richesse précieuse.

« Apprendre une langue sert à communiquer, que ce soit pour rencontrer des gens ou obtenir de l'aide et des services », explique Amanda Mignacca, qui fréquente une école secondaire francophone alors qu'à la maison l'italien, l'anglais et le français se côtoient, trois langues qu'elle parle parfaitement. « Connaître une langue, c'est utile dans tous les contextes. Ici, à Montréal, parler français simplifie la vie quotidienne et permet d'entrer en contact avec les gens », selon David Rudin, dont la langue maternelle est l'anglais et qui est inscrit dans une école d'immersion française.

Connaître une deuxième ou une troisième langue permet aussi de s'ouvrir sur une autre réalité et sur le monde. « On ne se contente pas de regarder un paysage, on entre dedans », témoigne une participante. On fait une réelle incursion dans une culture et l'on s'en imprègne. « Cela nous permet de connaître une culture de l'intérieur, par ses gens, sa littérature, son cinéma et sa musique. On se rend compte alors qu'on se ressemble tous, après tout », raconte Marie Sauvé, une enseignante en English Language Arts qui travaille aujourd'hui au ministère de l'Éducation, un environnement plutôt francophone. Marie a grandi dans un milieu anglophone de Montréal, mais elle a choisi d'apprendre le français dès son plus jeune âge à l'école primaire.

Oui, la langue peut être un gage de rapprochement entre les cultures. Elle permet de mieux comprendre l'autre et d'outrepasser les préjugés. Craig Fenwick, élève dans un milieu anglophone, a fréquenté une école primaire d'immersion française avant de poursuivre ses études en anglais ici et aux États-Unis. « Apprendre le français a été une expérience valorisante qui a eu une influence sur le déroulement de ma vie », dit-il. Des portes se sont ouvertes : il travaille aujourd'hui au Québec dans un milieu francophone et s'y sent parfaitement à l'aise. Et parler la langue de Molière lui a donné l'occasion de faire une rencontre qui a changé sa vie, celle de sa femme, qui est francophone.

Leur motivation première, plusieurs l'ont découverte au fil du temps. Souvent, ils apprenaient l'anglais, le français ou l'espagnol sans comprendre réellement la portée de leur geste. Un participant se souvient de s'être inscrit au programme de concentration en espagnol en première secondaire pour avoir l'occasion de faire un voyage en Amérique latine en quatrième secondaire! Il partira d'ailleurs dans quelques mois. Après quatre ans d'études, il commence à bien maîtriser la langue. Le voyage donne du sens à son apprentissage, mais il se rend compte de toute la richesse de ces acquis. « C'est une ouverture sur la culture et le monde », soutient-il.

Kristina Candido Koustin a grandi dans un environnement familial anglophone. Elle fréquente une école primaire d'immersion française. Sa troisième langue est l'italien. « J'ai la chance d'avoir des amis francophones », dit-elle. Elle fait partie aussi d'une équipe de soccer dont l'entraîneur et la moitié des joueurs parlent le français. Ce qu'elle apprend à l'école lui sert ainsi tous les jours, autant dans sa vie sociale que dans ses loisirs.

David, lui, a toujours eu la conviction qu'apprendre le français allait lui donner une corde de plus à son arc. Il en fait l'expérience tous les jours à Montréal, au quotidien. Et dernièrement, il est allé en France. « Ce voyage m'a donné la chance de vraiment apprécier ce que j'avais appris en immersion, raconte-t-il. Je pouvais parler avec les gens là-bas et faire tout ce que je voulais, c'était génial! » En quelque sorte, une récompense pour tout le travail investi. Car apprendre une langue suppose une bonne dose de volonté, un dur labeur et du temps.

Voilà où se situe le défi pour l'école : donner un sens à l'apprentissage de la langue seconde ou tierce. Car la langue est d'abord et avant tout une discipline, et elle est souvent perçue comme telle par les élèves : une obligation imposée par le système scolaire. Rares sont les élèves qui se demandent pourquoi ils font l'apprentissage de l'anglais ou du français. Ils n'en voient pas toujours l'utilité.

L'école doit trouver le moyen de rendre ces apprentissage signifiant, de faire prendre conscience aux élèves que l'acquisition d'une langue seconde ou tierce est essentielle pour se mouvoir dans le monde actuel. Le Programme de formation donne d'ailleurs les outils pour le faire, notamment par les compétences transversales. Que ce soit, par exemple, pour exploiter l'information, exercer son jugement critique, utiliser les technologies de l'information et de la communication, structurer son identité, coopérer ou communiquer de façon efficace, là où les langues sont indispensables : elles se retrouvent au cœur de chacune des compétences transversales. Faire ce lien en classe aura sûrement comme effet d'apporter un nouveau sens aux apprentissages des élèves, pour qu'ils développent le goût autant de parfaire et peaufiner leur langue maternelle que de s'investir dans l'apprentissage d'une autre langue.

Les participants de l'atelier en étaient tous convaincus, eux qui chaque jour cherchent à perfectionner et à approfondir leur deuxième ou troisième langue. Et David, Kristina, Amanda, Craig et Marie ont bien l'intention de mettre tout en œuvre pour sauvegarder cet acquis et le transmettre comme héritage à leurs enfants!

Vivre et bâtir ensemble (suite de la page 2)

élèves, sur l'évaluation et même sur l'aménagement des tâches, constate Robert Bisaillon. Ces expériences nous donnent un enseignement inestimable. Toutefois, les droits, l'autonomie et la liberté ne sont pas acquis pour toujours. Au contraire, ils sont des conquêtes à renouveler constamment. »

Ces témoignages présentent de beaux exemples d'organisations qui apprennent, qui définissent leurs lieux d'intervention, qui dérangent aussi, mais qui réussissent à mobiliser des personnes afin de réunir dans cet espace commun des conditions efficaces, et parfois novatrices, au service de la formation des élèves. « Et Montréal n'étant pas Gaspé, et Sept-Îles n'étant pas Rouyn-Noranda, chaque établissement oriente ses décisions et ses actions en fonction de sa propre communauté d'appartenance, mais avec une ouverture sur le monde, ajoute le sous-ministre adjoint. C'est dans la pratique quotidienne d'éducateurs et d'éducatrices engagés que naissent et aboutissent les changements en éducation. »

D'ailleurs, le Programme de formation de l'école québécoise a été fortement inspiré par ces pratiques pédagogiques gagnantes déjà présentes dans plusieurs milieux. Le sous-ministre adjoint espère qu'elles seront progressivement généralisées dans l'ensemble du réseau scolaire afin que soit établies un certain nombre de voies à exploiter tout au long du cheminement scolaire. « On réussira alors à construire des ponts entre l'école et la vie, l'école et la famille, l'école et la société, l'école et le monde », dit Robert Bisaillon.

Dans le Programme de formation se trouvent notamment les domaines généraux de formation, qui présentent des enjeux personnels et sociaux communs à l'ensemble des disciplines et des cycles d'apprentissage. « Qu'il s'agisse d'orientation, d'entrepreneuriat, de consommation, d'environnement, du monde des médias, de santé ou de citoyenneté, les apprentissages y prennent un sens parce qu'ils donnent du sens aux questions que les élèves se posent », soutient-il. S'y trouvent aussi les compétences transversales qui rendent présentes les capacités d'apprendre tout au long de sa vie. « Et qui fondent aussi la vie citoyenne et responsable », ajoute-t-il.

L'éducation à la citoyenneté est une mission que s'est donnée l'école, mais la responsabilité revient également à chacun d'entre nous. D'abord aux élèves eux-mêmes mais aussi à ceux qui ont cette préoccupation. « À tous les jeunes représentants d'élèves du primaire et du secondaire qui sont ici, je veux dire à quel point la société compte sur vous, exprime Robert Bisaillon. Votre participation à une plus grande démocratie dans votre école est nécessaire pour faire évoluer votre milieu. Votre responsabilité, c'est d'apprendre à communiquer et à partager votre vision, et à canaliser toute l'énergie de votre jeunesse pour susciter et soutenir des actions qui feront de votre école un véritable lieu d'appartenance où chacun trouve sa place et où l'on apprend à vivre avec les autres et à bâtir avec les autres un monde qui refuse l'exclusion, la pauvreté et l'injustice. »

Une responsabilité qui revient aussi aux parents, aux personnes engagées dans la vie de l'école, aux organismes communautaires et aux partenaires du milieu scolaire. « Je veux rappeler que l'école ne saurait évoluer ni se transformer sans votre appui, relate Robert Bisaillon. Évoluer, c'est savoir tirer profit de toutes ses ressources, savoir les exploiter — au sens noble du terme — pour qu'elles nous apportent un souffle dont nous avons besoin, puisque l'éducation doit s'adapter aux transformations de son milieu et de la société. Votre contribution dans l'organisation est inestimable. »

Le principal défi des écoles consiste à devenir des organisations en apprentissage où toutes les personnes acceptent de se questionner et de chercher ensemble des solutions aux problèmes ou aux difficultés. « Et de cette façon, on pourra dire que l'exercice de la citoyenneté, ce n'est pas pour plus tard quand on sera vieux ou pour la communauté en dehors de l'école, de conclure le sous-ministre adjoint. On pourra dire, pour tous ceux et celles qui vivent ensemble à l'école qu'ils deviennent aujourd'hui de véritables citoyens et citoyennes. »

Le Programme de formation de l'école québécoise et l'éducation à la citoyenneté (suite de la page 5)

Les compétences d'ordre personnel et social sont d'autres piliers de la citoyenneté. Ainsi, en structurant leur identité (compétence 7), les élèves apprennent à s'éveiller à leur entourage et prennent conscience de la place qu'ils occupent parmi les autres. La compétence 8, « coopérer » est une partie intégrante de la préparation à la citoyenneté, puisque les élèves apprennent entre autres choses à interagir avec ouverture d'esprit et à contribuer au travail collectif. La compétence 9, « communiquer de façon appropriée », est une condition de participation active à la vie démocratique.

Pour ouvrir l'école sur le monde, le Programme de formation englobe cinq domaines généraux de formation : 1) santé et bien-être, 2) orientation et entrepreneurial, 3) environnement et consommation, 4) médias, 5) vivre-ensemble et citoyenneté. Ils traitent de problèmes qui touchent les élèves et soulèvent des questions de nature à élargir leurs horizons. Les éléments du développement associés à la citoyenneté et à la vie collective – être conscient de l'importance des règles de conduite en société et des institutions démocratiques, participer dans un esprit de coopération et de solidarité et cultiver la paix – serviront à faire participer les élèves à un projet lié à la citoyenneté. Il en est d'ailleurs de même des éléments qui englobent les autres domaines généraux de formation. Les enseignants tireront évidemment parti des événements actuels pour soulever certaines questions.

Autre lien entre le Programme de formation et la préparation à la citoyenneté : les domaines généraux de formation et le développement des compétences transversales ne sont pas l'apanage des enseignants de sciences sociales. Ils incombent à tout le personnel scolaire. Mieux encore, cette responsabilité exige un travail d'équipe, qui nécessite l'application d'un bon nombre des compétences clés évoquées plus haut. Participant ainsi à l'éducation à la citoyenneté, le personnel scolaire se doit de donner l'exemple.

Le changement de paradigme inhérents à cette démarche est certes difficile pour les écoles, mais c'est bien là que le projet doit être réalisé. Les écoles y parviendront d'autant mieux qu'elles s'adresseront à leurs partenaires pour en faire un réel projet collectif, réitérant ainsi leur adhésion au principe du lien entre l'école et la vie réelle.

Marius Langlois a expliqué que l'éducation à la citoyenneté est trop vaste pour être ramenée à un sujet unique. Le programme Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté représente à ce titre un changement au primaire : il allie le thème de la société, auparavant abordé par l'intermédiaire du programme d'histoire, à celui de territoire, naguère objet du programme de géographie. L'idée est d'expliquer ce qu'est une société, c'est-à-dire une société qui doit tenir compte de son territoire tout en exerçant une incidence sur ce dernier.

Le programme porte donc sur les sociétés et leurs territoires (et surtout la société québécoise, la société canadienne et certaines sociétés amérindiennes) sous trois angles : l'organisation, le changement et la diversité. Pour ce qui est de l'organisation, les élèves sont amenés à se demander comment le territoire est organisé, comment l'organisation d'une société est modelée par son territoire et quels besoins de la société ont donné forme à l'organisation.

Pour aider les élèves à comprendre l'organisation, le changement et la diversité, le programme développe deux dichotomies : ici et ailleurs, présent et passé. L'accent n'est pas mis sur l'interprétation : n'oublions pas que nous sommes au primaire. Il s'agit plutôt d'apprendre à percevoir les différences entre l'organisation des sociétés et des territoires à une époque donnée en comparant l'ici et l'ailleurs (diversité) ainsi que d'une époque à l'autre, en comparant le présent et le passé (changement). Pour ce qui est de la diversité, par exemple, le programme montre qu'au XVe siècle, quand les explorateurs européens ont rencontré pour la première fois les Amérindiens, certaines sociétés amérindiennes étaient nomades, d'autres sédentaires. De même, au XXe siècle, certaines sociétés étaient démocratiques et dotées de chartes [illegible] droits et de devoirs.

Le lien entre cette approche et l'éducation à la citoyenneté est double. D'abord, la démarche favorise l'ouverture des élèves. En effet, voir que les sociétés et les territoires changent continuellement et que le changement est constant et normal aide les élèves à surmonter une tendance à la crainte et à la méfiance et les prépare à accepter l'idée que le changement est parfois une bonne chose. La démarche leur fait aussi mieux accepter la diversité en confrontant plusieurs opinions et en leur faisant voir qu'il n'y en a pas toujours qu'une seule de valide. Explorer le changement et la diversité encourage la tolérance, la pensée critique et l'empathie. Les élèves en viennent à constater que « tout le monde ne doit pas être exactement comme eux ».

Par ailleurs, le programme vise à préparer des citoyens réfléchis et informés en dotant les élèves d'une certaine méthode et d'un mode de pensée associés à l'étude de l'histoire. Ils apprennent à formuler des hypothèses et à chercher de l'information. Ils partagent renseignements et idées et révisent parfois leur position. Ils développent leurs facultés critiques, apprennent à juger soigneusement l'information, à faire preuve d'une saine dose de scepticisme et, finalement, à se faire une opinion. Les élèves dont l'opinion évolue grâce à ce processus assumeront leurs choix et seront en mesure de les défendre. Bref, ils posséderont les germes de citoyens actifs et engagés.

La compréhension de l'organisation d'une société sur son territoire contribue aussi à l'éducation à la citoyenneté en ce qu'elle permet aux élèves d'apprécier l'importance des règles de conduite et de l'intérêt collectif ainsi que de la répartition des droits et des devoirs qui permettent la vie en société. Enfin (comme il faut s'y attendre), le programme familiarise les élèves avec les structures et les valeurs de la démocratie et de différents régimes politiques (ici et ailleurs, présents et passés) dans le cadre que représentent le lieu et l'époque visés.

Dans une perspective d'avenir, M. Langlois a ébauché certains objectifs du programme du secondaire : il y sera question du rôle de l'activité humaine comme moteur de changement, par le passé comme dans le temps présent, et de l'obligation qu'ont les individus de chercher à jouer leur rôle (autrement dit, de s'engager) pour faire changer les choses. Les élèves en apprendront davantage sur les formes et les mécanismes des institutions politiques et les valeurs qui sous-tendent la démocratie. Le programme pourrait englober une compétence liée à l'éducation à la citoyenneté, mais rien n'est encore officiel à cet égard.

***Virage* est une publication du Secteur de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire**

Robert Bisaillon
Sous-ministre adjoint

Margaret Rioux-Dolan
Directrice, Direction de la formation générale des jeunes

Une collaboration de la Direction des communications
Colombe Cliche
Directrice

Éditeur et rédacteur en chef
Jean-Pierre Bernard

Rédaction
Esther Blais, Pascale Sauvé, Claudine St-Germain

Photographe
Martin Grenier

Collaboration à l'édition La Direction des communications
Michel Martel

Assistante à l'édition et à la rédaction
Denise Thériault

Conception graphique
Les Oranges Bleues

Distribution La Direction des ressources matérielles
Lise Duchesne

Code de distribution
13-0002-08

ISSN : 1488-3066 (version imprimée)
ISSN : 1488-3074 (version en ligne)

Éducation Québec